

### Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

30, rue Saint-Charles Ste-Geneviève-de-Batiscan, QC G0X 2R0

Tél.: 418-362-2078 poste 2257

Fax: 418-362-2111

### Demande de dérogation mineure

### **Section 1: Informations générales** Nom du (des) requérant(s): Êtes-vous propriétaire? ☐ Oui ☐ Non Procuration déposée avec la demande? ☐ Oui ☐ Non Si vous n'êtes pas propriétaire une procuration est <u>obligatoire</u> de la part du propriétaire pour qu'il vous autorise à faire la demande de permis. Adresse postale: Numéro de téléphone: ( ) Courriel: Section 2: Identification de l'emplacement Adresse des travaux: □ Même □ Autre: Section 3: Origine de la demande OUI **NON** Est-ce que la demande vise des travaux déjà exécutés? Est-ce que la demande vise des travaux actuellement en exécution? Est-ce que la demande fait suite à une demande de permis? Est-ce que la demande fait suite à une inspection? Section 4: Nature de la demande OUI NON Est-ce que la demande vise l'usage?

Le conseil municipal doit remettre sa décision dans les 90 jours de la réception de la demande Une copie de la résolution vous sera transmise lors de la décision du conseil municipal

Est-ce que la demande vise la densité d'occupation au sol?

Indiquez la nature de la demo demande):	ande de dérogation mineure (joindre un plan qui illustre la
Quelles sont les normes en vi <sub>s</sub>	gueur?
Quelles sont les raisons pour	lesquelles vous ne pouvez pas vous conformer?
En quoi le fait de refuser la d	emande pourrait vous porter préjudice?
En quoi le fait de refuser la d	emande pourrait vous porter préjudice?
En quoi le fait de refuser la d	emande pourrait vous porter préjudice?
En quoi le fait de refuser la d	emande pourrait vous porter préjudice?
En quoi le fait de refuser la d	emande pourrait vous porter préjudice?
	emande pourrait vous porter préjudice?
Vous pouvez annexer un	e lettre, des photos, des plans, ou tous autres documents pertinents à votre demande.
	e lettre, des photos, des plans, ou tous autres documents

# Processus d'une demande de dérogation mineure

#### Dépôt de la demande par le citoyen

Minimum de 7 jours avant la tenue de la réunion

La secrétaire du comité prépare le dossier et le transmet aux membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

#### Réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

15 jours d'avis public



Après étude du dossier, le CCU émet une recommandation au Conseil municipal

# 1er lundi de chaque mois

#### **Conseil Municipal**

### Autorise la dérogation

Le propriétaire doit faire la construction comme indiqué dans la demande.

### De qui est composé le Comité consultatif d'urbanisme ?

Le CCU est composé de deux conseillers municipaux et de trois citoyens.

### Combien coûte une demande de dérogation mineure ?

Le prix de la demande est de 250 \$.

# Est-ce que si ma demande est refusée je peux me faire rembourser les 250 \$ ?

Non, la demande n'est pas remboursable.

# Quel est le délai pour une demande de dérogation mineure ?

La municipalité à un délai maximum de 90 jours pour traiter votre demande.

#### Refuse la dérogation

Le propriétaire doit se conformer à la règlementation en vigueur.

### Comment dois-je faire une demande?

Vous devez remplir un formulaire à cet effet en expliquant votre projet et la ou les raison(s) pour laquelle(s) vous ne pouvez pas vous conformer. Vous pouvez annexer des plans, des photos, ou tout document jugé pertinent pour la demande.

# Que se passe-t-il si ma demande est refusée ?

Vous devez faire vos travaux en conformité avec le ou les règlements.

## Que se passe-t-il lorsque ma demande est autorisée ?

Une résolution vous sera alors préparée et l'inspecteur délivrera votre permis. Vos travaux devront alors être en conformité avec votre demande de dérogation.

#### Les conditions d'une dérogation mineure :

- elle ne peut porter que sur les dispositions des règlements de <u>zonage</u> et de <u>lotissement</u> autres que celles qui sont relatives à l'usage où à la densité d'occupation du sol;
- elle doit être mineure;
- l'application du règlement de zonage et de lotissement porte un préjudice sérieux à la personne;
- elle ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, ils doivent avoir fait <u>l'objet d'un</u> permis de construction et avoir été <u>effectués</u> de bonne foi:

Ce n'est pas parce que vous faites une demande de dérogation mineure que celle-ci est <u>automatiquement</u> acceptée par la Municipalité.

Quelles sont les raisons pour laquelle vous ne pouvez pas vous conformez?

EXPLIQUER POURQUOI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS CONFORMER AU(X) RÈGLEMENT(S) EN VIGUEUR.

En quoi le fait de refuser la demande, pourrait vous portez préjudice?

EXPLIQUER POURQUOI LE FAIT DE VOUS REFUSER LA DÉROGATION MINEURE VOUS PORTEREZ UN PRÉJUDICE?